

Budget Participatif (Castelló d'Empúries)

1. Origine et objectifs	<p>Objectifs :</p> <p>a) Impliquer la population dans la prise de décisions sur le destin d'une partie des ressources publiques au moyen d'un système régulé de participation.</p> <p>b) Encourager la participation au moyen d'un processus inclusif qui atteigne toute la citoyenneté.</p> <p>c) Connaître les besoins de la population et favoriser le débat collectif pour les prioriser.</p> <p>d) Planifier la dépense municipale au maximum ajustée aux priorités citoyennes.</p>
2. Promoteur du processus de participation	<p>Mairie de Castelló d'Empúries – subventionné par la Diputació de Gerone</p>
3. Responsable de la dynamisation et coordination du processus (institution locale ou entreprise/institution externe)	<p>Isaac Buxeda – Auxiliaire technicien participation.</p> <p>Conjointement avec une entreprise externe.</p>
4. Pôles de la mairie impliqués. Phases et méthodes utilisées	<p>Participation, Communication, Intervention, Cabinet du Maire, Urbanisme, Secrétariat, OMAC, entre autres.</p>
5. Phases et méthodes utilisées	<p>Phase 0. Définition du processus des Budgets Participatifs</p> <p>Phase 1. Campagne d'information et présentation des propositions. Dans cette phase, le processus de Budget Participatif est présenté et la campagne d'information s'initie afin de diffuser ses objectifs et ses espaces de participation.</p> <p>Phase 2. Validation des propositions. Dans cette phase, premièrement, la Commission technique recueille, filtre, valide et organise par thématiques les propositions individuelles présentées par la citoyenneté à partir des critères suivants : Être un projet de ville ; Relever de la compétence municipale ; Ne pas contredire les plans approuvés ; Être réalisables au niveau technique ; Être viables économiquement ; Respecter le cadre juridique et légal existant ; Être considérées comme un investissement ; Ne pas représenter un coût additionnel dans de futurs budgets et ne pas créer de dépendance ; Elles ne peuvent pas être subventionnées par des entités ni financer des projets qui existent déjà.</p> <p>Deuxièmement, la Commission technique étudie la viabilité légale, économique et urbanistique de chacune des propositions présentées. Le rapport présente également le coût approximatif du projet.</p> <p>Enfin, les propositions finalistes qui accèdent à la phase de priorisation, qui aura lieu dans la session du Forum, sont publiées.</p>
	<p>Phase 3. Débat et priorisation des propositions. A travers du Forum, les propositions que la Commission technique a jugé valides sont débattues et elles sont priorisées. Les assistants devront sélectionner un nombre déterminé de projets qui seront finalement soumis au vote populaire.</p> <p>Phase 4. Vote des propositions. Période de vote des propositions de la part de la citoyenneté de façon télématique présentiel et à travers le site web www.tutriescastello.cat Une fois le dépouillement effectué, la Commission technique sélectionne les propositions gagnantes en fonction des résultats obtenus et jusqu'à épuiser le budget disponible.</p>
6. Stratégie de communication de l'expérience	<p>Site web d'information et de vote www.tutriescastello.cat Paragraphe sur le site web corporatif www.castello.cat Dépliants d'information et de propositions (9.000) Annonces dans la presse et à la TV Muppis, Lones, affiches et écran électronique Mailing à des entités, associations et commerces. Dépliants d'information phase de vote (15.000) Annonces sur Facebook Ads Posts sur Facebook et Twitter</p>
7. Participants (profil)	<p>La citoyenneté en général. Phase de propositions, toute la citoyenneté. Phase de vote : majeurs de 16 ans avec DNI – NIE et recensés.</p>
8. Résultats	<p>A partir de la semaine du 9 avril 2018, les résultats seront publiés.</p>
9. Y a-t-il eu une évaluation du processus ? Principaux résultats de l'évaluation	<p>En cours d'évaluation.</p>
10. Budget de l'expérience	<p>10 000 €</p>